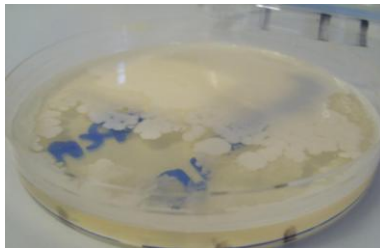


Communiqué de Presse 26 Septembre 2011

Le système BabyNes n'est pas conforme aux Directives de l'OMS.

Pourquoi Nestlé choisit de ne pas adapter sa technologie de pointe aux dernières recommandations de santé publique de l'Organisation Mondiale de la Santé ?

Baby Milk Action et IBFAN font appel une fois de plus à Nestlé pour suivre les Directives de l'OMS pour la préparation, conservation et manipulation dans de bonnes conditions des préparations en poudre pour nourrissons (PPN). Ces directives précisent que tous les PPN doivent porter un avis important : « *Les PPN ne sont pas des produits stériles et peuvent être contaminés par des agents pathogènes susceptibles de provoquer des maladies graves. Une préparation et une manipulation correctes permettent de réduire le risque de maladie* ». (1)



Ci-contre: Photo Une analyse en laboratoire des capsules de lait en poudre pour les machines Babynes a détecté la présence de bactéries, prouvant que le lait en poudre dans ces capsules n'est pas stérile, comme le montre la photo ci-contre.

Les PPN peuvent contenir certaines bactéries nocives. Au niveau mondial, des études scientifiques récentes ont détecté des bactéries pathogènes telles que *Enterobacter sakazakii*, *Salmonella* et *E.coli* dans des échantillons de préparations pour nourrissons en poudre. Des tests précédents effectués par la Food and Drug Administration des Etats Unis ont révélé que 14% des boîtes contenaient des bactéries potentiellement nocives telles que *Enterobacter sakazakii* (2).

Les deux réunions d'experts convoquées par l'OMS en 2004 et 2006 ont conclu : « La production industrielle de préparations pour nourrissons en poudre stériles n'étant pas possible par les techniques de transformation actuelles, il existe un risque d'infection pour les nourrissons à travers la consommation de PPN ... Des affections graves et parfois des décès de nourrissons ont été attribués à la contamination de PPN par *E. sakazakii* ou *Salmonella* au stade de la fabrication ou de la préparation ».

Lorsque la poudre est mélangée avec de l'eau à une température entre 30 et 50 degrés Celsius, les bactéries nocives peuvent se multiplier de manière exponentielle pour atteindre des niveaux risquant de causer des affections graves auprès des bébés vulnérables. Etant donné ces risques d'infection, l'OMS s'est mobilisée pour prévenir les parents, les personnes s'occupant des enfants et les professionnels de santé.

Les directives de l'OMS expliquent comment réduire les risques, notamment en incluant une étape létale de décontamination pour tuer des bactéries nocives éventuellement présentes dans la poudre. En 2008, l'Assemblée Mondiale de la Santé 61.20 en appelle aux Etats Membres « à mettre en œuvre par une application et une large diffusion, les directives FAO/OMS concernant la préparation, la conservation et la manipulation dans de bonnes conditions des préparations en poudre pour nourrissons afin de réduire au maximum le risque d'infection bactérienne... » (3).

Dr. Jørgen Schlundt Directeur Adjoint du Danish National Food Institute et ex-Directeur de la Division de la Sécurité Alimentaire de l'OMS, a dit: *"Il y a quelques années, l'OMS, avec le soutien d'experts internationaux, et en collaboration avec des associations d'industries compétentes, a préparé les "Directives sur la préparation, conservation et manipulation dans de bonnes conditions des préparations en poudre pour nourrissons" (1). A l'origine de ce souci est le fait que les parents- et d'ailleurs aussi le personnel de santé – n'étaient peut-être pas conscients du fait que les préparations pour nourrissons n'étaient pas des produits stériles. Ils peuvent en effet contenir des bactéries nocives, ce qui explique pourquoi les directives spécifient que l'eau utilisée pour la reconstitution doit être à 70 degrés Celsius au minimum, pour en arriver à une étape létale qui tue un taux raisonnable des bactéries présentes. Les Directives de l'OMS demeurent une protection importante et tous les préparations de laits infantiles à partir de laits infantiles en poudre devraient assurément les suivre."*

Nestlé a lancé la machine Babynes en Suisse en Mai 2011, proclamant que « ... associant une technologie exclusive à un design particulièrement ergonomique, la machine BabyNes vous assure une préparation rapide et intuitive ... Sûre et hygiénique, la préparation des biberons peut être déléguée en toute sérénité... ».

Patti Rundall, OBE, Policy Director de Baby Milk Action: *"La commercialisation du Babynes laisse penser aux parents que toute les mesures de précaution ont été prises - induisant une fausse sensation de sécurité. A moins que les fabricants ne préviennent les parents que la poudre n'est pas stérile, il y a un risque (4) – augmenté par le coût des capsules – que les biberons seront gardés pour une utilisation ultérieure. Il est urgent que Nestlé transforme son système de manière à permettre l'utilisation d'une eau à 70 degrés au minimum, selon les Directives de l'OMS. Malgré de nombreuses demandes auprès de Nestlé, la compagnie n'a pas pu expliquer pourquoi elle a choisi l'option la moins sûre pour la prévention de nocivité suite à la contamination des laits infantiles en poudre. Tout l'accent est mis sur l'eau. Ceci est une tactique de diversion délibérée." (5,6)*

Nestlé semble se moquer des recommandations fixées au niveau international

Non seulement Nestlé ne tient pas compte des Directives de l'OMS en matière de sécurité alimentaire, mais la société utilise aussi des allégations idéalisantes dans sa promotion et sur ses étiquettes, clamant que Babynes, "inspiré du modèle du lait maternel" est "une solution nutritionnelle complète qui répond aux besoins évolutifs de votre enfant", et encourageant les parents à prendre contact directement avec les employés 24 heures sur 24. Toutes ces actions violent aussi le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et les Résolutions ultérieures pertinentes de l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS) – que Nestlé prétend suivre.



GIFA

Association genevoise pour l'alimentation infantile

Membre du **Réseau international des groupes
d'action pour l'alimentation infantile (IBFAN)**



Mais il faut savoir que les bactéries pro-biotiques de type Bifidus, rajoutées par la multinationale au lait en poudre dans les capsules, sont sensibles à la chaleur. Si la multinationale avait choisi d'adapter sa technologie de pointe aux dernières recommandations de santé publique, ces bactéries auraient été détruites par les procédés de stérilisation à haute température préconisés.

De surcroît, la Suisse n'a pas encore adopté les Directives de l'OMS au niveau national. Il semblerait alors que la multinationale Suisse, en développant la machine Babynes, ait décidé de se cacher derrière l'absence de directives nationales, préférant attirer les parents avec un système soi-disant "inspiré du lait maternel" et contenant des pro-biotiques, au détriment de la protection des consommateurs les plus vulnérables.

A plusieurs reprises, Baby Milk Action a essayé d'avoir l'aide du gouvernement suisse et du Bureau du Global Compact (Pacte mondial) de l'ONU, pour agir sur les stratégies de commercialisation utilisées par Nestlé, invoquant les Directives de l'OCDE pour les Entreprises Multinationales, et les Principes du Global Compact de l'ONU, selon lesquelles les entreprises devraient adhérer au Code International de Commercialisation des Substituts du Lait Maternel et aux résolutions pertinentes ultérieures de l'Assemblée Mondiale de la Santé. Ni le Bureau du Pacte mondial ni l'OCDE n'ont agi, ni enquêté, sur les plaintes, en disant que leur but était de "promouvoir le dialogue" sous les auspices de mesures totalement volontaires.

En attendant, qu'en est-il de la protection de la santé des bébés en Suisse? Quand la Suisse va-t-elle enfin respecter ses engagements pris en adoptant les résolutions de l'AMS ? Quand va-t-elle enfin développer des directives nationales sur la préparation des PPN, sur le modèle d'autres pays comme le Royaume-Uni, l'Irlande, ou le Canada (7)?

Pour plus d'informations contacter:

Alison Linnecar

pour GIFA Association Genevoise pour l'Alimentation Infantile, Genève, Suisse

Fixe: 00 33 450 56 40 80. Portable: 00 33 622 18 72 88

Notes

(1) http://www.who.int/foodsafety/publications/micro/pif_guidelines_fr.pdf

(2) Lettre aux professionnels de santé sur Enterobacter sakazakii Infections associated with Use of Powdered (Dry) Infant Formulas in Neonatal Intensive Care Units, U.S. Food and Drug Administration, Avril 11 2002 Ref: Muytjens HL, Roelofs-Willemsse H, Jaspar GHJ. Quality of powdered substitutes for breast milk with regard to members of the family Enterobacteriaceae. J Clin Microbiol 1988;26:743-746.

(3) Résolutions de l'Assemblée Mondiale de la Santé 2005 et 2008

WHA 2005 58.32

http://www.who.int/nutrition/topics/WHA58.32_icycn_fr.pdf

"Constatant qu'à la réunion conjointe d'experts FAO/OMS tenue en 2004 sur *Enterobacter sakazakii* et les autres micro-organismes présents dans les préparations en poudre pour nourrissons, il a été conclu que la contamination intrinsèque des préparations en poudre pour nourrissons par *E. sakazakii* et *Salmonella* avait provoqué des épisodes infectieux et morbides chez les nourrissons, y compris des maladies graves susceptibles d'entraîner des conséquences sérieuses sur le développement et des décès, en particulier en cas de naissance avant terme, d'insuffisance pondérale à la naissance ou d'immunodéficience ;2

L'AMS invite instamment les Etats Membres à:

"à s'assurer que les cliniciens et autres soignants, ainsi que les agents de santé communautaire, les familles, les parents et les autres personnes ayant la garde d'enfants, et en particulier de nourrissons à haut risque, reçoivent de la part des dispensateurs de soins des informations suffisantes et une formation en temps utile pour la préparation, l'utilisation et la manipulation des préparations en poudre pour nourrissons afin de ramener à un minimum les risques pour la santé et sont informés, le cas échéant par une mise en garde explicite sur l'emballage, que les préparations en poudre pour nourrissons peuvent contenir des micro-organismes pathogènes et doivent être préparées et utilisées de manière appropriée ;"

WHA 2008 61.20

http://www.who.int/nutrition/topics/WHA61.20_icycn_fr.pdf

Préambule "Considérant que les préparations en poudre pour nourrissons ne sont pas un produit stérile et peuvent contenir des bactéries pathogènes, et se félicitant des directives FAO/OMS concernant la préparation, la conservation et la manipulation dans de bonnes conditions des préparations en poudre pour nourrissons ;

Invite instamment les Etats Membres :

"à mettre en oeuvre par une application et une large diffusion, les directives FAO/OMS concernant la préparation, la conservation et la manipulation dans de bonnes conditions des préparations en poudre pour nourrissons afin de réduire au maximum le risque d'infection bactérienne"

"à agir, par le biais de mesures de sécurité sanitaire des aliments, y compris de mesures réglementaires appropriées, pour réduire le risque de contamination intrinsèque des préparations en poudre pour nourrissons par *Enterobacter sakazakii* et d'autres micro-organismes pathogènes pendant le processus de fabrication ainsi que le risque de contamination pendant la conservation, la préparation et la manipulation, et à contrôler l'efficacité de ces mesures"

(4) http://www.who.int/foodsafety/publications/micro/pif_guidelines_fr.pdf

Nestlé commercialise aussi les capsules pour leur utilisation sans la machine, cependant les instructions ne préviennent pas les utilisateurs que ces préparations en poudre pour nourrissons ne sont pas stériles et qu'il faut donc utiliser une eau à 70 degrés au minimum.

(5) Research carried out by the UK Food Standards Agency January 2007: FSA powdered infant formula research

<http://www.food.gov.uk/science/socsci/ssres/ssarchive/ssarchivesafety/infantformula>

Lorsque des parents furent questionnés par rapport au sens du mot "sûr" en matière d'alimentation, plusieurs supposèrent que la plupart des aliments en conserves ou en bouteilles étaient stériles, au moins avant ouverture. Cela expliquerait l'absence de prise de conscience par rapport à la non-stérilité des préparations pour nourrissons en poudre. ..

Source: UK Government (2006) : Revised guidance on powdered infant formula

<http://www.food.gov.uk/news/newsarchive/2006/dec/infantform>

<http://www.food.gov.uk/multimedia/pdfs/formulaguidance.pdf>

(6) Response from Gayle Crozier-Willi, Nestle Public Affairs, to questions from Baby Milk Action. 9th June 2011

(7) UK NHS, in consultation with the Department of Health and the Baby Friendly Initiative: A guide to bottle feeding. How to prepare infant formula and sterilise feeding equipment to minimise the risks to your baby

http://live.unicef.org.uk/Documents/Baby_Friendly/Leaflets/4/guide_to_bottle_feeding.pdf

Ireland 2009 : How to prepare your baby's bottle feed <http://www.healthpromotion.ie/uploads/docs/HPM00481.pdf>

Canada <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/securit/kitchen-cuisine/pif-ppn-eng.ph>